



• Campagne de financement participatif « Léa devient pupille de l'État »

Le 24 novembre, EFA a lancé une campagne de financement participatif (crowdfunding) pour assurer l'envoi du livret « Léa devient pupille de l'État » à l'ensemble des services de l'ASE, aux tuteurs et aux 117 conseils de famille des pupilles de l'État. Aujourd'hui, plus des deux tiers de la somme sont déjà réunis. Merci à tous les contributeurs ! Plus que jamais, continuons à unir nos forces. [Retrouvez l'intégralité de l'histoire de notre petite pupille de l'État](#)

• Accueil n° 204 « Le développement sensoriel de l'enfant »

Nos cinq sens font partie intégrante de notre personne. Chez les enfants adoptés, comment le développement sensoriel s'est-il passé, dans leurs débuts de vie souvent « troublés » ? N'y a-t-il pas eu des sens « privés de sens » ou « surstimulés » ? Comment déceler d'éventuelles carences, puis comment aider à les « réparer » ? Sur quelle compétence sensorielle s'appuyer pour entrer en relation, pour favoriser les apprentissages ? [Sommaire et bon de commande](#)



• Accueil hors-série « Les enfants adoptables en France »

Qui sont les 3 400 enfants juridiquement adoptables confiés à l'Aide sociale à l'enfance ? Il n'y a pas UN mais DES enfants pupilles de l'État. Quel projet de vie doit-on penser pour eux ? Quels sont leur vécu, leurs besoins, leur âge... ? La prise en compte de leurs parcours de vie nous renvoie à la nécessité de diversifier les projets parentaux et donc, au préalable, à celle d'une solide préparation. [Sommaire et bon de commande](#)



• Mission d'inspection sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale

Le 8 novembre, le gouvernement français a annoncé qu'une mission d'inspection sera chargée « d'identifier les pratiques illicites qui ont eu lieu par le passé [...] et d'apporter une réponse aux demandes des adoptés et de la société civile. » Le résultat de cette mission est attendu d'ici six mois. [En savoir plus](#)



• Le Fa'a'amu remis en cause par la Cour de cassation

Dans un arrêt du 21 septembre 2022, la Cour de cassation censure l'usage de la délégation volontaire d'autorité parentale, consentie par des parents polynésiens, peu après la naissance de leurs enfants, au bénéfice de candidats à l'adoption métropolitains. Elle considère que cette pratique n'est pas conforme à la coutume polynésienne du Fa'a'amu. [En savoir plus](#)

• Sur grand écran

« [Les bonnes étoiles](#) » de Kore-Eda Hirokazu : par une nuit pluvieuse, une jeune femme abandonne son bébé dans une « baby box ». Il est récupéré illégalement par deux hommes, bien décidés à lui trouver une nouvelle famille. Lors d'un périple insolite et inattendu à travers le pays (Corée du Sud), le destin de ceux qui rencontreront cet enfant sera profondément changé.



« [Juan](#) » de Louise Heem : accompagné de sa cousine Louise, Jean part au Paraguay pour tenter de retrouver sa mère et sa famille de naissance. Adopté en France à l'âge d'un an et demi, il lui aura fallu presque trente ans pour se décider à entreprendre ce voyage.

& retrouvez l'actualité de l'adoption, nos manifestations, formations, publications et prises de position sur notre site : www.adoptionefa.org ; sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

Enfance & Familles d'Adoption, son service Enfants en recherche de famille et ses 88 associations départementales vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

